

LE SÉNAT

Le lundi 14 avril 1980

OUVERTURE DE LA PREMIÈRE SESSION DE LA TRENTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Le Parlement ayant été, par proclamation, convoqué pour l'expédition des affaires aujourd'hui,

La séance du Sénat est ouverte à 9 heures du matin.

[Traduction]

LE PRÉSIDENT DU SÉNAT

LECTURE DE LA COMMISSION NOMMANT
L'HONORABLE JEAN MARCHAND

L'honorable Jean Marchand, C.P., se lève du fauteuil du greffier et dit: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de vous informer qu'en vertu d'une commission émise sous le Grand Sceau du Canada, j'ai été nommé Président du Sénat.

(Le greffier donne lecture de ladite commission.)

Son Honneur le Président, accompagné de l'honorable sénateur Perrault, C.P., et de l'honorable sénateur Flynn, C.P., et précédé du gentilhomme huissier de la verge noire, prend place au fauteuil au pied du trône.

Prière.

COMMUNICATION DU DIRECTEUR ADMINISTRATIF AUPRÈS DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Son Honneur le Président informe le Sénat qu'il a reçu du directeur administratif auprès du Gouverneur général la communication suivante:

RIDEAU HALL
OTTAWA

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le 14 avril 1980

Monsieur le Président,

Je suis chargé de vous faire part que le très honorable Bora Laskin, juge en chef du Canada, en sa qualité de suppléant du Gouverneur général, se rendra à la salle du Sénat aujourd'hui, le 14 avril 1980, à 9 h 30 du matin, pour ouvrir la première session de la trente-deuxième législature du Canada.

Veuillez agréer,
monsieur le Président,
l'assurance de ma haute considération.

Le Directeur administratif auprès
du Gouverneur général,
Edmond Joly de Lotbinière

Son Honneur
le Président du Sénat
Ottawa
(Le Sénat s'ajourne à loisir.)

NOMINATION DU SUPPLÉANT DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Le très honorable Bora Laskin, C.P., suppléant de Son Excellence le Gouverneur général, étant venu au Sénat et ayant pris place au pied du trône.

Son Honneur le Président ordonne au gentilhomme huissier de la verge noire d'aller informer la Chambre des communes que:

C'est le désir de l'honorable suppléant du Gouverneur général qu'elle se rende immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre des communes étant arrivée,

Son Honneur le Président dit:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'il a plu à Son Excellence le Gouverneur général d'ordonner l'émission de lettres patentes sous ses seing et sceau, constituant le très honorable Bora Laskin, C.P., juge en chef du Canada, son suppléant et le chargeant d'exécuter au nom de Son Excellence, tous les actes nécessaires au gré de Son Excellence.

Le greffier donne lecture de la délégation de la commission.

Son Honneur le Président dit:

Honorables membres du Sénat,
Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître, avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur conformément à la loi, les motifs qui l'on porté à convoquer le Parlement, mais qu'il les exposera à 10 h 45 aujourd'hui même.

La Chambre des communes se retire.